



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

295, route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU VAL ST-FRANCOIS
MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE

Avis public de révision de la liste électorale

Date du scrutin : 2025-11-02

Districts : tous les districts, tout le territoire municipal

Par cet avis public, France Lavertu, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 29 septembre 2025.
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - o De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures du bureau municipal;
du lundi au jeudi 8h à 12h et 13h à 16h
- 4.1 Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

295, route de l'Église, Saint-Claude, QC J0B 2N0

Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale en personne ou en visioconférence sur rendez-vous, dans la plage horaire prévu

**Jours et heures : 14 octobre 2025 de 17 h à 20 h
16 octobre 2025 de 10 h à 13 h**

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'Élection, France Lavertu ou la secrétaire d'élection, Jennifer Bergeron, au 295, route de l'Église, Saint-Claude J0B 2N0, téléphone; 819 845-7795

Donné à Saint-Claude, le 2 octobre 2025

France Lavertu
Présidente d'élection

TÉLÉPHONE : 819 845-7795 poste 1

TÉLÉCOPIEUR : 819 845-2479

COURRIEL : directrice@st-claude.ca

SITE WEB : www.municipalite.st-claude.ca



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

295, route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, France Lavertu, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Claude, certifie par la présente avoir publié, en date du 2 octobre 2025, l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : bureau municipal, bibliothèque Irène Duclos, bureau de Poste et l'avoir publié dans le journal municipal d'octobre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 2 octobre 2025.

France Lavertu.
Directeur général et secrétaire-trésorière
Présidente d'élection